

Développement Durable

Cet enseignement pluridisciplinaire a pour objectif de donner à l'élève les outils scientifiques, théoriques et méthodologiques, pour comprendre les enjeux des démarches de développement durable. Il favorisera ainsi son ouverture à la culture scientifique en lui faisant prendre conscience que la science observe un rapport étroit avec le monde qui l'entoure et lui permettra de se positionner en citoyen éclairé dans les débats qui se posent au monde d'aujourd'hui.

Informatique et Sciences du Numérique

Cet enseignement est un enseignement général à caractère méthodologique et ne se cantonne pas à une simple utilisation de logiciels ; il ne prétend pas être une initiation à un outil professionnel, mais doit apporter des éléments d'une formation conduisant les élèves de tous profils à comprendre les possibilités et les limites du traitement informatisé de l'information.

Il a pour objectif de permettre à chacun d'en faire une utilisation raisonnée et d'exercer dans ce domaine son esprit critique de jeune citoyen et surtout de jeune citoyenne !

Cet enseignement peut être poursuivi en 1^{ère} S et en enseignement de spécialité en Terminale S.

Ces enseignements sont naturellement destinés à des élèves souhaitant s'engager vers des études scientifiques en testant à leur goût pour la démarche expérimentale et les situations de recherche

En pratique : comment s'inscrire au Lycée Fermat ?

- **La sectorisation reste la règle** : tout élève du secteur a le droit de rentrer dans un lycée du secteur. Le secteur « Toulouse Centre-Ville » correspond aux trois Lycées : Fermat, Saint-Sernin et Ozenne.
- Les enseignements d'exploration contingentés déssectorisés ouverts à des élèves extérieurs au secteur du Lycée (LV3 portugais, hébreu et arabe) ont un nombre de places disponibles limité: si un de ces enseignements est demandé, il est conseillé de demander également un enseignement non contingenté par sécurité.
- Les enseignements expérimentaux (EFE, ISN et DD) ne seront proposés qu'à des élèves ayant intégré l'établissement selon la procédure normale avec un enseignement d'exploration non contingenté ; cette proposition leur sera faite lors de l'inscription administrative de début juillet 2011.
- L'attribution des **éventuelles places restées vacantes** est effectuée par l'**Inspection Académique** sur divers critères (critères sociaux, handicap, etc.).
- La demande d'affectation au Lycée Fermat est à faire dans le collège d'origine dans le cadre de la procédure d'orientation (fiche navette). Vous pourrez formuler plusieurs vœux (un vœu étant constitué d'un enseignement d'exploration de type 2 dans un lycée). Il est conseillé de les diversifier pour éviter une éventuelle affectation d'office dans un enseignement d'exploration ou un établissement non souhaité. Une fois l'affectation prononcée en fin d'année (juin 2011) par l'Inspecteur d'Académie, vous serez invités à venir au Lycée pour y effectuer l'inscription administrative.
- *Toute démarche particulière hors de cette procédure est donc inutile.*

Plus d'informations ? Un conseil ? Un renseignement ?

Consultez d'abord notre site web : <http://www.ac-toulouse.fr/lyc-fermat-toulouse/> où vous trouverez de nombreux renseignements.

Vous pouvez également nous contacter : de préférence par mël : 0310036w@ac-toulouse.fr, ou par téléphone : 05 62 15 42 15 et par fax : 05 62 15 42 33.

Avertissement: les renseignements donnés dans cette plaquette le sont à titre indicatif, sous réserve des autorisations administratives d'ouvertures éventuelles, des places disponibles, d'un nombre suffisant d'inscrits pour ouvrir les différents enseignements et de leur compatibilité à l'emploi du temps. Les renseignements donnés sont à jour au 21 février 2011.

LYCÉE PIERRE DE FERMAT

Toulouse



Réussir sa seconde à Fermat

rentrée de septembre 2011

UN ÉLÈVE : UN PROJET ...

Plus que bicentenaire, le Lycée Pierre de Fermat accueille 2150 élèves et étudiants de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles en plein cœur de Toulouse. Régulièrement classé comme l'un des établissements les plus performants de l'Académie, il s'enorgueillit de ne laisser aucun de ses élèves au bord du chemin en leur assurant à terme l'obtention d'un baccalauréat et l'accès aux poursuites d'études supérieures les plus prestigieuses.

Réussir sa seconde passe d'abord par la construction par chaque élève de son projet personnel. Ce projet qui n'est, bien sûr, pas définitif à la fin du collège doit être constamment modifié et remis à jour par chacun, mais il restera la base du sens donné au travail scolaire. Les élèves qui ne réussissent pas en seconde sont toujours ceux qui n'ont pas construit un projet réaliste (conforme à leurs compétences et à la réalité des débouchés et de l'insertion dans la vie active) et personnel (le projet des parents ne saurait faire office de projet pour l'élève).

Toutefois, au moment d'aborder les années lycées, il convient que chaque futur lycéen se souvienne qu'il est maître de son destin et que le travail personnel reste la clef principale de la réussite.

Vos professeurs de 3^{ème} et votre Conseiller d'Orientation pourront vous aider à construire votre projet. Les enseignants et l'équipe de direction du Lycée restent aussi à votre service ; n'hésitez pas à les interroger.

la classe de seconde : les matières, les horaires

La classe de seconde est la classe d'accueil à l'entrée au Lycée, pour tous les élèves de collège ; ses enseignements sont constitués d'un *tronc commun* et d'*enseignements à choix* (certains obligatoires et d'autres sous forme d'option facultative).

ENSEIGNEMENTS COMMUNS		
	A	B
Français	4	
Histoire et Géographie	3	
Education civique, juridique et sociale (ECJS)		0,5
Deux langues vivantes (LV1 et LV2) ★		5,5
Mathématiques	2,5	0,5
Physique - Chimie	1,5	1,5
Sciences de la vie et de la terre		1,5
E.P.S.	2	
Accompagnement personnalisé ★ ★		2

A heures d'enseignement en classe entière
B heures en groupes à effectifs allégés

★ **Langues vivantes 1 et 2** : horaire globalisé pour travailler les deux langues étudiées au Collège dans des groupes de compétences à effectifs réduits. Les choix possibles sont anglais et allemand, anglais et espagnol, anglais et italien ou anglais et arabe, sans distinction entre LV1 et LV2.

★ ★ **Accompagnement personnalisé** : 2 heures hebdomadaires en moyenne sur l'année consacrées à des activités de soutien, d'approfondissement, d'information et d'orientation, etc. en groupes de taille adaptée aux diverses activités.

ENSEIGNEMENTS d'EXPLORATION		
	A	B
1 "Sciences Economiques et Sociales" ou "Principes fondamentaux de l'Economie et de la Gestion"	1,5	

Il faut choisir deux enseignements d'exploration en respectant les règles suivantes :

● **Un enseignement de type 1** : le choix entre "Sciences Economiques et Sociales" et "Principes fondamentaux de l'Economie et de la Gestion" est à faire lors de l'inscription administrative au Lycée.

● **Et un enseignement de type 2** : le deuxième enseignement est à choisir parmi les suivants : Langue Vivante 3, langue ancienne (latin ou grec), Littérature et Société (LS), Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS) et Sciences de l'Ingénieur (SI).

● MPS éventuellement remplacé à l'inscription au Lycée par l'enseignement expérimental "Informatique et Science du Numérique" (ISN). Dans certains cas, les deux enseignements d'exploration peuvent être éventuellement remplacés à l'inscription par "Développement Durable" ou "Enseignement du fait européen".

Lingue vivante 3 (arabe, hébreu, italien, portugais)	3	
Latin ou Grec ancien	3	
Littérature et Société (LS)	3	
2 Enseignement du fait européen* (EFE) ⑤	3	
Initiation aux sciences de l'ingénieur (SI)		1,5
Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS)		1,5
Développement Durable* (DD) ⑤		3
Informatique et Science du Numérique*(ISN) ⑤		1,5

OPTION FACULTATIVE		
4 LV3, Latin ou Grec ancien	3	

④ Une langue ancienne ou une LV3 peut être choisie en sus comme option facultative (sous réserve de places disponibles et de compatibilité à l'emploi du temps).

En sus, les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un **atelier de pratique en arts plastiques**, leur permettant de présenter l'option facultative au baccalauréat dans cette discipline.

Il n'y a pas d'enseignement d'exploration obligatoire pour rentrer dans telle ou telle série de première : le choix des deux enseignements d'exploration doit donc se faire, en toute liberté, en fonction du projet de chacun.

Les langues vivantes et les sections européennes

	LV1	LV2	LV3	DNL	Section
allemand	★			HG	🇪🇺
anglais	★			SVT	
arabe		★	★		langues orientales
espagnol	★				
hébreu			★		
italien	★		★	HG	🇪🇺 ESABAC
portugais			★		

SECTIONS EUROPÉENNES et DISCIPLINES NON LINGUISTIQUES : les élèves ayant débuté au Collège peuvent continuer une Section Européenne ALLEMAND ou ITALIEN ; ils bénéficieront d'un enseignement de 2h d'Histoire-Géographie dans la langue de la section. Ils pourront également continuer en section de langues orientales ARABE en LV2 ou encore en section ESABAC franco-italienne permettant l'obtention des baccalauréats des deux pays (accès sur dossier). Dans le cadre de la réforme du lycée, les élèves pourront choisir de suivre une partie de l'enseignement d'exploration MPS en anglais (le nombre de places est limité et l'accès se fera sur dossier pour des élèves ayant un bon niveau d'anglais).

Quelles options choisir en seconde ?

La réponse à cette question passe bien sûr par la définition du projet personnel de chaque élève.

Les enseignements d'exploration ont pour vocation principale :

- de faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels et les activités qui y sont associées ;
- d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur (classes préparatoires, BTS, IUT et universités ...)
- d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

Chaque élève choisit deux enseignements d'exploration. Ce choix ne conditionne en rien son orientation future en classe de première. Il ne constitue pas davantage un pré-requis.

Ces enseignements d'exploration ont en effet été conçus, non pour préfigurer une orientation dans une série donnée, mais pour permettre aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affirmer ou non l'intérêt qu'il suscite.

Un de ces choix (type 1) doit porter sur un des deux enseignements : « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » ou « sciences économiques et sociales ». Leur objectif commun est de faire acquérir les notions fondamentales en économie, qui font partie aujourd'hui du bagage commun à tout lycéen. Ils contribuent à la compréhension de l'actualité.

Les autres enseignements (type 2) proposés au Lycée Pierre de Fermat sont les suivants :

Littérature et société

Cet enseignement permet de montrer l'intérêt et la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycéens d'aujourd'hui. Cet enseignement met en lumière les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.

Sciences de l'ingénieur

A travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences et aux métiers de l'ingénieur.

Le lycée dispose d'une salle réservée uniquement à cette option comportant un réseau d'ordinateurs et des maquettes de simulation en liaison avec ceux-ci.

Méthodes et pratiques scientifiques

L'objectif de cet enseignement est de se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie. Il vise à montrer l'apport et l'importance de ces disciplines pour aborder les questions que se posent les sociétés modernes, pour en percevoir les enjeux, pour les aborder de façon objective. Il permet aussi de découvrir certains métiers et formations scientifiques.

Les langues anciennes (latin et grec)

Indispensable pour les élèves qui envisagent une poursuite d'études en Classes Préparatoires littéraires, l'étude d'une langue ancienne reste également un atout culturel important pour tous les autres. L'étude du latin commencée en classe de 5^{ème} (ou du grec commencée en classe de 3^{ème}) mérite donc d'être continuée à l'entrée en seconde.

L'enseignement dont vous pourrez bénéficier est adapté à cette situation et axé sur sa partie culturelle : l'image de matières rébarbatives est oubliée depuis longtemps au Lycée Fermat.

Le choix de ces enseignements d'exploration, s'il est particulièrement conseillé aux élèves envisageant un bac L "lettres classiques", s'adresse également, éventuellement en tant qu'option facultative, à tous les élèves qui souhaitent se constituer une solide culture générale humaniste, indépendamment de leur filière d'études.

Les langues vivantes 3 : Arabe, Hébreu, Italien ou Portugais

Tournés vers le Sud, les enseignements de Langue Vivante 3 du Lycée Pierre de Fermat offrent des choix parfaitement complémentaires aux LV1 et 2 étudiées couramment. L'approche linguistique, particulièrement efficace au sein de groupes souvent à petits effectifs, est complétée par une approche culturelle organisée autour de l'apport d'assistantes de langues (en italien et en portugais), de voyages et d'activités variées.

Le choix en enseignement d'exploration ou en option facultative d'une langue vivante 3, particulièrement conseillé aux élèves souhaitant rejoindre une série L en première, peut aussi s'avérer très pertinent pour les autres, les compétences linguistiques peu courantes constituant souvent un plus sur le marché du travail.

En sus de ces neuf enseignements d'exploration, le lycée Fermat propose, dans le cadre des expérimentations pédagogiques prévues à l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, trois enseignements spécifiques pour lesquels les modalités d'inscription sont particulières (voir ● ci-contre)

Enseignement du fait Européen

Cet enseignement transversal, mis en place depuis deux ans au Lycée Fermat, mobilisant des professeurs de langues, de lettres, d'histoire et de SES, propose aux élèves volontaires une approche originale de l'Europe ; après un premier semestre consacré aux langues et cultures de l'Europe, le second semestre est consacré à l'étude de l'histoire et de la construction des institutions. L'année est ponctuée par des conférences et un voyage d'études, et la mise en travail de recherche des élèves constitue la méthode pédagogique privilégiée.

Ce nouvel enseignement est plus particulièrement destiné à des élèves envisageant une poursuite d'études dans le domaine des lettres et des sciences humaines et sociales (Sc. Politiques, CPGE B/L, Droit et Sc. Eco, etc.) avec une orientation en filière L ou ES où ils pourront continuer cet enseignement.